

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU CANTON CLERMONT**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, mercredi le 6 septembre 2023 à laquelle étaient présents (es) messieurs, mesdames les conseillers (ères) Stéphanie Pelletier, Bruno Therrien, Robert Paquette, Viky Goyette et Michael Dupuis-Souigny formant quorum sous la Présidence du maire, monsieur Daniel Céleste.

Était absente la conseillère madame Cathy Gauthier.

Était également présente, madame Huguette Audet, directrice-générale et greffière-trésorière, certifiant que la présente séance du conseil a été signifiée tel que requis par la Loi (articles 152 et 153 du Code municipal).

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à dix-neuf heure trente (19h30) par monsieur Daniel Céleste, maire et président d'assemblée.

2023-09-92

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Robert Paquette, appuyé de monsieur Bruno Therrien et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 août 2023.
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 août 2023.
5. Approbation des dépenses de la Municipalité du mois d'août 2023.
6. Approbation des dépenses pour les lots intra du mois d'août 2023.
7. Correspondance.
8. Rapport des élus.
9. Période de questions.
10. Diverses résolutions :
 - 10.1. Remise à l'église.
 - 10.2. Achat d'une niveleuse (suivi).
 - 10.3. Analyse d'eau.
11. Sujet divers :
 - 11.1. Mise en forme du réseau routier avant la saison hivernale (niveleuse).
12. Clôture de la séance.

2023-09-93

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 AOÛT 2023

Il est proposé par monsieur Bruno Therrien, appuyé par madame Stéphanie Pelletier et unanimement résolu d'approuver le procès-verbal de séance ordinaire du 9 août 2023, tel que présenté.

2023-09-94

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 AOÛT 2023

Il est proposé par madame Viky Goyette, appuyé par monsieur Robert Paquette et unanimement résolu d'approuver le procès-verbal de séance extraordinaire du 28 août 2023, tel que présenté.

2023-09-95

5. APPROBATION DES DÉPENSES DE LA MUNICIPALITÉ DU MOIS D'AOÛT 2023.

Il est proposé par monsieur Michael Dupuy-Souligny, appuyé par monsieur Bruno Therrien et unanimement résolu d'approuver les dépenses du mois d'août 2023 pour la municipalité et ce pour un montant de 34 826.91\$, incluant les salaires au montant de 10 656.78\$, telles que présentées.

6. APPROBATION DES DÉPENSES POUR LES LOTS INTRA DU MOIS D'AOÛT 2023. Aucune dépense.

7. CORRESPONDANCE

8. RAPPORTS DES ÉLUS

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

10. RÉOLUTIONS DIVERSES :

2023-09-96

10.1 REMISE À L'ÉGLISE (À REFAIRE)

Il est proposé par monsieur Michael Dupuy-Souligny, appuyé par monsieur Bruno Therrien et unanimement résolu que la municipalité propose à la Fabrique de démolir la remise située sur leur terrain, la structure étant en décrépitude.

2023-09-97

10.2 NIVELEUSE (SOUMISSION REÇUE) – SUIVI.

ATTENDU QUE la municipalité du Canton de Clermont est allé en appel d'offre public dans le but d'acquérir une niveleuse usagée pour l'entretien du réseau routier municipal;

ATTENDU QUE six soumissions conformes ont été reçues, soit :

René Blais Ltée.	218 000\$
Brandt Tractor Ltd.	267 000\$
Brandt Tractor Ltd.	294 000\$
Brandt Tractor Ltd.	310 000\$
Équipement JYL Inc.	357 500\$
Brandt Tractor Ltd.	431 000\$

ATTENDU QUE qu'un rapport détaillé à été remis suite à l'inspection de la niveleuse par un mécanicien d'expérience ;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par madame Viky Goyette, appuyé par madame Stéphanie Pelletier et unanimement résolu que la municipalité procèdera à l'achat de la niveleuse de l'entreprise René Blais Ltée, soit une John-Deere 670GP 2016 au montant de 218 000\$ plus les taxes applicables, conditionnellement aux résultats des analyses d'huile demandées,

2023-09-98

10.3 ANALYSE D'EAU.

Il est proposé par madame Viky Goyette, appuyé par monsieur Michael Dupuy-Souligny et unanimement résolu que la municipalité effectue une analyse d'eau afin d'en assurer la qualité pour les utilisateurs.

11 SUJET DIVERS

2023-09-99

11.1 MISE EN FORME DU RÉSEAU ROUTIER AVANT LA SAISON HIVERNALE.

Il est proposé par monsieur Robert Paquette, appuyé par monsieur Bruno Therrien et unanimement résolu qu'une mise en forme du réseau routier soit faite avec une niveleuse avant la saison hivernale, vers la 2^e ou la 3^e semaine d'octobre 2023.

2023-09-100

12 CLOTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Bruno Therrien, appuyé par monsieur Michael Dupuy-Souligny de lever la séance à dix-neuf heure quarante-huit (19h48).

Daniel Céleste,
Maire

Huguette Audet
Directrice générale
Greffière-trésorière

Je, Daniel Céleste, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.